

Les élus divisés sur les orientations budgétaires

Lors du conseil municipal de jeudi dernier, outre les délibérations concernant Jean-Claude Sabetta (lire notre édition de samedi), et notamment le vote pour désigner le nouveau président du CHSCT, Philippe Baudoin, les élus devaient se pencher sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2019. C'est France Leroy, première adjointe déléguée aux finances, qui s'est chargée de la présentation des principes et des choix qui vont présider à l'élaboration du budget primitif. Elle a tout d'abord rappelé le "contexte national contraint", et s'est félicitée que Cuges-les-Pins soit "le cas concret d'une commune qui a su se relever et démontrer que les efforts finissent toujours par payer". Elle s'est efforcée de décrire une situation budgétaire qui a su "peu à peu reprendre l'élan et la teneur nécessaire pour asseoir une stratégie d'investissements certes ambitieuse mais réalisable, sans pénaliser le contribuable par des augmentations d'impôts et sans obérer de façon importante les finances de la commune".

L'élue a souligné que "la reprise de l'investissement communal se confirme", avec en 2018 le début des travaux de l'école Molina, la 2^e tranche du programme de voirie, la toiture et la chaudière de l'école maternelle notamment. Des travaux, a-t-elle précisé, essentiellement financés par les subventions et un recours à l'emprunt. Elle n'a pas manqué de souligner les efforts réalisés pour "contenir les charges à caractère général", soulignant qu'il faut



Les élus du conseil municipal ont longuement échangé sur les orientations budgétaires de la commune.

/PHOTO FR.G.

cé que lors de l'exercice à venir, le groupe scolaire serait finalisé, les programmes de réhabilitation des voiries (place Stanislas-Fabre, rue Léonard-Blanc, rue de l'Horloge, rue Gastinel, rue Chanoine Bonifay, place de la Libération et chemin du cimetière) et de mise en accessibilité des bâtiments publics vont se poursuivre, et un programme d'investissements pour les jeunes va être lancé, avec la création d'un city stade. Des investissements réalisés grâce aux subventions et à un "recours à l'emprunt nécessaire" (2,1 M€). Elle a annoncé cependant une "reprise dans la progression de l'épargne nette", et un délai de désendettement qui tend à se réduire, "pour atteindre 3,97 années en 2022".

Les inquiétudes du groupe d'opposition qui dénonce "un manque de prudence".

Si cette présentation s'est voulue plutôt optimiste concernant l'avenir de la commune, le point de vue n'était pas partagé par le groupe des élus d'opposition. Par la voix de Gérald Fasolino, celui-ci a plutôt exprimé ses inquiétudes face à ce qu'il considère "un manque de prudence" au regard de différents critères: la recommandation de la Chambre régionale des comptes de ne pas réaliser d'investissements, "l'absence d'au-

tofinancement" de la commune, ses "faiblesses de trésorerie" et "la cavalerie budgétaire réalisée entre 2017 et 2018 pour 270 000€".

L'élue a également contredit les propos avancés par France Leroy concernant l'endettement par habitant: "Il aurait été intéressant de montrer ce qu'il en sera en 2019 avec les nouveaux investissements que vous envisagez financés par l'emprunt. Nous l'avons calculé: il sera de 1217€ par habitant. Ainsi la dette aura quasiment doublé!"

Gérald Fasolino a souligné plusieurs incohérences dans les chiffres avancés par la première adjointe, comme les taux de subventionnement: pour la voirie par exemple, elle annonce 60% de subvention dans le cadre du contrat départemental alors qu'il s'agirait, selon l'élue d'opposition, de 48%. Et ce dernier de pointer "le risque potentiel sur la compensation lorsque l'exonération de la taxe d'habitation sera effective pour 80% des ménages".

En réponse, France Leroy a campé sur ses positions: "Croyez-vous que les banques nous prêteraient si on ne pouvait pas rembourser? Par ailleurs, la capacité de désendettement est un indicateur important, et notre épargne brute évolue!" À Antoine Di Ciaccio, qui lui soufflait son inquiétude quant aux recettes estimées, notamment venant de la Métropole, l'adjointe a répondu: "C'est une perspective, il y a encore beaucoup d'incertitudes, mais on a déjà eu de bonnes surprises..."

Une situation budgétaire qui a su "peu à peu reprendre l'élan"...

drait continuer, et "maîtriser l'évolution des dépenses de personnel" qui représentent plus de 59% des dépenses de fonctionnement.

Pour 2019, les dépenses de fonctionnement devront encore baisser, mais le soutien aux associations et au CCAS restera inchangé. Du côté des recettes, la fiscalité directe locale étant l'une des principales ressources de la commune, une donnée fondamentale pour l'avenir sera "la compensation des exonérations de la taxe d'habitation par l'État à l'euro près". Enfin, France Leroy a annon-

Querelles sur le nom de l'école

Bernard Destrost l'avait annoncé lors de ses vœux à la population, la nouvelle école, ou plutôt l'extension de l'école actuelle, en cours de travaux, prendra le nom de Simone Veil. C'était l'objet d'une délibération qui a suscité des débats, après des remous sur les réseaux sociaux.

L'adjoint à l'éducation Frédéric Adragna a affirmé qu'il ne s'agissait pas de supprimer les noms de Paul et Suzanne Chouquet et Jean-Claude Molina mais de donner un nom au nouveau bâtiment. L'opposition s'est étonnée de cette décision de "débaptiser cette école alors qu'il ne s'agit que d'une extension". "Il est dommage, dans un village, de ne pas honorer des personnalités locales", a déploré Fabienne Barthélémy.

Antoine Di Ciaccio a regretté que la population n'ait pas été consultée, et Frédéric Adragna a souligné que l'école, qui s'appelait Condorcet, avait été débaptisée pour prendre le nom de Chouquet: "À l'époque, vous n'aviez pas fait de référendum pour ce choix!" "Nous votons contre, a expliqué Gérald Fasolino, non pas par rapport au choix de Simone Veil mais parce que c'est une perte de l'identité locale." Regrettant que ce choix ne fasse "pas l'unanimité", Jean-Claude Sabetta n'a pas souhaité prendre part au vote.

Fr.G.

→ Les autres délibérations à l'ordre du jour dans notre édition de demain.

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr